



DOSSIER LE PORT : Une identité, des enjeux



SOMMAIRE

SOMMAIRE

ÉDITO

3

- Le mot du Maire
- Plages, un nettoyage respectueux de l'environnement

ACTUALITÉS

17

- La découverte du Thésée

TRAVAUX - URBANISME

10 11

- Un premier bilan des travaux

SOCIAL

12 13

- Le RSA
- Les logements sociaux

ASSOCIATION

14

- La SNSM



DOSSIER

4 5 6 7

- Le Port de pêche
- Le Port de plaisance

CULTURE - ANIMATION

8 9

- La politique culturelle de la commune
- Plumes d'Équinoxe

MÉMOIRE

18

- Le Croisic au temps des protestants

JEUX

19

- Énigmes
- Mots croisés

BULLETIN MUNICIPAL

Éditeur

OFFSET ÉDITION - REZÉ

Directrice de la Publication

Michèle Quellard

Équipe de Pilotage

William Nocus
Mickaël Gauthier
Geoffrey Bénigué
Joëlle Meunier

Rédacteurs

Joëlle Meunier
William Nocus
Bruno Sévérin
Laurent Delpire

Composition Graphique

Delphine Herrouin
Bruno Sévérin

Crédits Photos

Christian Chapuis
Christophe Douay
Patrick Lehmann
Ville du Croisic

Tirages

5000 tirages
Août 2009





Garantir la pérennité de la pêche !

Au Croisic, l'été est toujours un moment heureux où nous avons le plaisir de recevoir de nombreux visiteurs.

Depuis 2008, l'équipe municipale a mis en place « les quais piétonniers » pour la saison estivale. Une animation qui remporte un réel succès. Je suis très heureuse de constater que vous êtes de plus en plus nombreux à y assister : Croisicaises, Croisicais et estivants.

Nous mettons tout en œuvre pour que Le Croisic soit une ville où il fait bon vivre.

Vous pouvez découvrir dans ce troisième numéro du « Croisic MAG » divers dossiers et notamment celui de la criée du Croisic qui est l'une de nos priorités.

Je réaffirme que la municipalité souhaite qu'une solution convenant à tous, à nos marins pêcheurs, aux entreprises et à notre ville soit trouvée pour garantir la pérennité de la pêche.

Je continuerai avec mon équipe et ceux qui veulent bien nous rejoindre, à me battre pour que nos propositions soient étudiées et adaptées.

La pêche au Croisic relève de la gamme des espèces fines. VALORISONS-LA !

En espérant que vous allez ou que vous avez passé de bonnes vacances.

Bonne lecture.

« Croisic » ement vôtre.

Michèle Quelland

Plages : un nettoyage respectueux de l'environnement

Le nettoyage sur les plages du Croisic mêle intervention mécanique sur les plages accessibles et intervention manuelle sur les petites plages aux zones d'accès difficiles. Ce ramassage met en œuvre des moyens matériels et humains importants. Depuis le début de l'été, la municipalité organise un nettoyage écologique et réfléchi de ses plages. L'emploi d'engins mécaniques se fait de manière plus rationnelle afin de préserver ces milieux fragiles. Les engins de nettoyage perturbent l'écosystème. Ils ne font aucune différence entre déchets plastiques polluants et déchets organiques utiles à la fixation de la dune, préservation de la flore et de la faune, tels que les laines de mer (dépôt que la mer abandonne en se retirant).

La collecte mécanique de ces laines de mer engendre une accélération de l'érosion marine sur le cordon dunier. « Nous devons préserver ces milieux en mettant en place une gestion raisonnée de cette collecte. La plage constitue un écosystème dont le biotope est perturbé par les passages successifs des machines. Les laines de

Nettoyage mécanique 4 plages soit 1326 m

- Saint-Jean-de-Dieu (face à Météor)
- Saint-Goustan
- Le Castouillet

Nettoyage manuel

5 plages moins accessibles soit 806 m

- Baie de Jumel
- Sables Menus
- Fort de la Pointe
- Port aux Rocs
- Port Val
- Port lin

mer ont un rôle d'obstacle au déplacement du sable et d'amortissement des vagues en retenant le sable, ils sont la base de la formation de la dune embryonnaire. insiste Maryannick Rousset, adjointe à l'Environnement.

Ramassage manuel

Certaines plages sont désormais nettoyées

manuellement pour la collecte des déchets de type plastique, verre ou papier et en cas d'apport massif de goémons (voir encadré les plages concernées).

La laisse de mer en se décomposant libère des sels nutritifs pour les plantes pionnières des hauts de plage (arroche, cakilier, renouée, etc.). Ces plantes ont également un rôle de maintien du pied de dune. Elles servent au développement des autres espèces végétales de la dune dite grise comme le chardon bleu, l'orpin brûlant, la giroflée, la betterave et le chou marin.

Les laines de mer sont une source de nourriture ainsi que les premiers maillons de la chaîne alimentaire. Elles abritent une faune qui se nourrit des débris végétaux. Cette dernière pourra être consommée à son tour suivant la marée, par des oiseaux, des poissons et d'autres crustacés. « Certains touristes ne comprennent pas qu'un nettoyage systématique ne soit pas entrepris. Nous allons installer des panneaux prochainement sur les plages afin d'expliquer au plus grand nombre notre démarche » conclut Maryannick Rousset.

Le Croisic derrière sa criée !

La Chambre de commerce et d'industrie a annoncé son intention d'abandonner la gestion de la criée. Les marins-pêcheurs proposent la création d'une coopérative. Le Conseil général rencontrera élus et pêcheurs afin de trouver une solution à la sauvegarde de la criée.

Plus de 700 Croisicais se sont mobilisés dans une marche silencieuse le 30 juin dernier pour soutenir les pêcheurs du Croisic dans leur défense de leur criée à l'appel du comité local des pêches, de tous les élus de la municipalité, et de l'union des commerçants artisans et professions libérales du Croisic (UCPAL). Les commerçants en signe de solidarité avec les marins-pêcheurs avaient baissé leur rideau durant le temps du conseil portuaire.

Lors de cette réunion, au foyer municipal, les représentants de la ville, le Conseil général de Loire-Atlantique, la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Nazaire, le comité local des pêches, les conchyliculteurs, la coopérative maritime et des associations de plaisanciers ont abordé le devenir de la criée.

Départ du concessionnaire

La chambre de commerce et d'industrie (CCI) a confirmé sa volonté de se retirer de l'exploitation de la Criée face à une perte de 1,2 million d'euros. Le Conseil général, propriétaire des infrastructures, ne s'est pas pour l'instant prononcé. Les modalités de départ devront encore être discutées. « Lorsque les négociations ont débuté avec la CCI, il y a 1 an, nous avons découvert ce déficit sur la criée. Nous

nous étonnons que la CCI n'ait jamais anticipé. Alors qui payera si le Conseil général accepte le départ de la CCI ? » s'interroge Gérard Leclanche, directeur de la coopérative maritime du Croisic. Le Conseil général ne peut pas refuser le départ du concessionnaire et reste attentif à toutes nouvelles propositions pouvant maintenir l'exploitation d'une criée au Croisic.

Études

Marins-pêcheurs et municipalité étudient d'autres issues pour maintenir l'activité pêche. Le 9 juin, une visite a été organisée à la criée du Grau-du-Roi. Gérée par les marins-pêcheurs en coopérative, cette criée se montre rentable. « C'est peut-être une idée à creuser, il nous faudrait peut-être restreindre la superficie exploitée du bâtiment et revoir tous les coûts de fonctionnements » analyse Gérard Leclanche. La municipalité a donc diligenté le cabinet Armeris, spécialiste du développement humain durable des zones littorales et aquatiques continentales, afin d'établir une étude de faisabilité sur le fonctionnement de la criée. « D'ici fin octobre, nous communiquerons les résultats au conseil municipal. Nous croyons à la sauvegarde de notre port

La pêche en chiffres

- Une trentaine de bateaux,
- Une centaine de familles,
- 9 emplois à la criée,
- 12,4 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 2^e port de France en prix moyen, (1^{er} Royan),
- 19^e criée nationale sur 37.

de pêche » promet Gérard Le Cam, le 1^{er} adjoint au maire.

Espèces nobles

Car la criée du Croisic possède de solides atouts. Le Croisic est le 2^e port de pêche de France en prix moyen (1^{er} Royan - 2009) grâce à une bonne valorisation de ces produits haut de gamme. En se concentrant sur la capture d'espèces à forte valeur, le port de pêche du Croisic a pu résister aux difficultés rencontrées par la filière pêche (réglementations européennes : taux admissible de capture et quota par espèce). Les principales espèces capturées et vendues en criée sont des espèces dites « nobles » : soles, langoustines, crevettes roses, bars, coquilles Saint-Jacques, rougets, bar de ligne, homards, etc. Outre une flottille croisicaise d'une trentaine de bateaux, c'est aussi plus de 80 navires qui viennent régulièrement des autres ports de la région, effectués leur vente sur la criée.

Prochainement, le Conseil général rencontrera les pêcheurs et la mairie pour discuter des options envisagées pour l'avenir de la criée. La CCI conserve officiellement sa gestion jusqu'au 31 décembre et accepte de continuer jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé.

La ville a installé des banderoles, invitant la population à signer une pétition de soutien à la filière pêche par le maintien de la criée. Une nouvelle campagne de signatures lancée début août a récolté plus de 1 000 soutiens.



LA PÊCHE



La pêche c'est aussi des coquillages...

La pêche, c'est aussi la conchyliculture et l'ostréiculture...

Quinze entreprises, employant plus d'une cinquantaine de personnes, exploitent 250 ha sur les 750 ha du Traict pour une production annuelle de coques de 1 000 t à l'export et 1 000 t en France, de palourdes : 280 t à l'export et 120 t en France, et d'huîtres : 300 t.

Pêcheurs à pieds sur le Traict : respect des parcs

Respect des parcs à 10 m des concessions délimitées par des alignements de piquets. La taille minimum des coques, pouvant être pêchées, est de 3 cm et la quantité récoltée est de 5 kg maximum. Pour les palourdes : taille 4 cm, quantité récoltée 3 kg.

Dossier de la criée du Croisic en quelques dates...

► 17 octobre 2008

Rencontre entre les villes du Croisic, de La Turballe, le Conseil général 44, la CCI. Aucune décision n'est prise.

► 19 décembre 2008

Exposé de la situation de la criée au conseil municipal. La CCI travaille sur différents scénaris : un port de débarquement, puis un port de stationnement qui reviendrait à la mort du port de pêche. Les bateaux ne venant plus au Croisic.

► 4 janvier 2009

Une pétition est lancée pour garder un point de vente au Croisic : 1400 signatures en 3 jours.

► 8 janvier 2009

La CCI avec les pêcheurs propose une plate-forme de débarquement au Croisic avec un point de vente à La Turballe. Les pêcheurs demandent à réfléchir.

► 12 janvier 2009

Christophe Priou, député-maire de Guérande, demande au préfet de réunir les différents interlocuteurs et partenaires institutionnels afin de garantir une plus grande efficacité et neutralité dans les choix qui devront être proposés.

► 13 février 2009

Réunion en mairie avec les 3 groupes politiques de la municipalité pour exposer la situation.

► 15 mars 2009

La commune commande une étude de faisabilité sur la rentabilité de la criée auprès de la société Améris pour la somme de 20 000 €. Résultat fin octobre.

► 29 mai 2009

Le Conseil général décide par la voix de Philippe Grosvalet, Conseiller général du canton de Saint-Nazaire, vice-président chargé du développement économique, que les apports du Croisic seront vendus à La Turballe et que le port du Croisic deviendra uniquement port de stationnement.

Les pêcheurs doivent vendre la totalité de leurs produits à La Turballe. Ils refusent et proposent la mise en place d'une éventuelle criée coopérative.

► 9 juin 2009

Visite de la coopérative du Grau-du-Roy par des représentants de la ville et des pêcheurs du Croisic. Celle-ci ayant des résultats positifs.

► 19 juin 2009

René Thiriet, vice-président de la chambre de commerce décide de ne plus gérer la criée. Les pêcheurs défendent la qualité de leurs poissons et crustacés.

► 26 juin 2009

Michèle Quillard, maire du Croisic, dans une lettre ouverte interpelle Patrick Mareschal, président du Conseil général et l'invite à la réunion du conseil portuaire du Croisic.

► 30 juin 2009

La CCI annonce sa volonté de se désengager. Le Croisic, ville morte, et rassemblement de la population. Bernard Deniaud, Conseiller général : « *Le Conseil général n'a pas encore donné sa réponse sur le désengagement de la CCI. La criée continue pour l'instant. Le Département n'est pas contre de nouvelles propositions, mais il veut tout savoir, exhaustivement.* ».

► 25 août 2009

Michèle Quillard, Gérard Le Cam, 1er adjoint, et les représentants des pêcheurs sont reçus au Conseil général par son président, Patrick Mareschal.

Entretien avec Danielle Charlot, adjoint au maire en charge de la plaisance

Port de plaisance : « Twin Sea » à Port Charly

Caméra de surveillance de meilleure qualité, formule passeport pour les plaisanciers, installation de « Twin Sea » à port Charly... Danielle Charlot, adjoint au maire en charge de la plaisance, fait le point des équipements nouveaux ou à venir sur le port de plaisance du Croisic.

Danielle Charlot, adjointe en charge de la Plaisance et des Associations



Le Croisic Mag: Quels sont les investissements réalisés depuis un an concernant l'activité plaisance ?

Danielle Charlot: Le logiciel de gestion du port de plaisance a évolué. Il permet désormais à la lecture d'une carte magnétique d'enregistrer un bateau et son propriétaire rapidement. C'est un confort pour les plaisanciers et le personnel de la Capitainerie. Nous avons aussi remplacé deux caméras de surveillance sur les quatre installées à la demande des associations de plaisanciers. Les nouveaux modèles sont rotatifs et disposent d'un plus grand focus et d'une meilleure définition.

LCM: Pouvez-vous nous parler de la formule « Pass'Port » ?

DC: Un contrat va être prochainement signé entre la régie du port et Sagemor. Cette société d'économie mixte gère et développe les équipements publics

touristiques du Morbihan au premier rang desquels les ports de plaisance. Ce contrat permettra aux plaisanciers de bénéficier de la formule « Pass'Port ». Cinq nuitées, sur une année civile, seront offertes, dont deux consécutives, aux plaisanciers dans plus d'une vingtaine de ports référencés. Cette formule satisfait les utilisateurs et permet d'optimiser l'occupation des sites portuaires.

Ainsi, une place libérée au Croisic par son titulaire, qui le jour même fait escale à Port-Haliguen, par exemple, peut être mise à la disposition d'un autre bateau de passage. Cette gestion globale s'appuie sur une même qualité de services et sur le dynamisme d'échanges constants entre les différents ports. Il s'agit de faciliter la rotation et de faire naviguer les bateaux en permettant les échanges et le développement économique et touristique de chaque ville partenaire.

LCM: D'autres réalisations sont-elles prévues cette année ?

DC: Courant août, seront installées cinq « Twin Sea » à Port Charly. Un Twin-sea est un ponton en forme de T, qui permet de disposer en toute sécurité deux bateaux sur un corps-mort, de part et d'autre d'un ponton central. Pour le plaisancier, cela apporte plus de confort et de sécurité lors des opérations de débarquement et d'embarquement. Nous pouvons ainsi offrir plus de places et une meilleure prestation. Dix « Twin Sea » seront installés en 2010, et cinq de plus en 2011. À terme, nous disposerons de quarante emplacements avec un gain de place estimé entre 10 et 20 % par rapport au système actuel. Nous prévoyons aussi une étude sur le remplacement des chaînes du pool. Elles ont maintenant trente ans. Et pour finir, au début de 2010, nous devrions aussi remplacer le ponton visiteur du port de plaisance, côté Capitainerie. Actuellement, la descente se fait par une échelle mal sécurisée. Pour résumer, la municipalité reste attentive à la qualité du niveau de services sur le port.

LCM: Certains plaisanciers se plaignent de l'utilisation anarchique du ponton de l'estacade ?

DC: La mairie a pris un arrêté. Le ponton est uniquement réservé à l'embarquement et au débarquement des plaisanciers.

LCM: Avez-vous des projets pour Le Kurun ?

DC: L'association est très présente, elle nous fait découvrir ce vieux grément au travers de manifestations maritimes. Les Amis du Kurun et la ville réfléchissent à la mise en place de balade pour le public. Pour cela nous devons changer les statuts du Kurun, pour le passer en navire à utilisation collective.

La plaisance : domaine de la ville

Le port de plaisance du Croisic, c'est 382 emplacements répartis sur cinq sites et géré par la ville.

L'activité plaisance est gérée par une régie municipale dotée seule de l'autonomie financière. « Concrètement, c'est un budget annexe au budget municipal, mais cette régie n'a pas la personnalité morale, donc elle reste placée sous l'autorité du maire » précise Sébastien Marchal, le

élu municipal, dont le maire).

La Capitainerie est en charge de la gestion du port de plaisance composé de la chambre des Vases (en face de la Poste), du pool (bassin derrière la Capitainerie), de la petite Jonchère, du chenal de Pen Bron et de port Charly (en face du centre

plaisanciers. Le port de plaisance dispose de « 382 anneaux ». À l'instar des autres ports français, les délais d'attente pour obtenir « un anneau » sont très longs : dix ans au Croisic. Une vingtaine de places est soumise à la gestion de la régie du port. Ainsi, une aire est réservée aux barges des conchyliculteurs « La municipalité se félicite de la bonne entente avec les parqueurs. Ils gèrent leurs emplacements eux-mêmes » note Danielle Charlot, adjoint au maire en charge de la plaisance.



Un port de plaisance très demandé...

Vue sur le bassin du port de plaisance

Répartition des compétences

La loi du 7 janvier 1983, dite loi de décentralisation, a réparti les compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État. Ainsi la gestion et l'entretien du port du Croisic, auparavant sous tutelle de l'État, sont désormais de la compétence des départements, et plus précisément du Conseil général de Loire-Atlantique. Avant ce transfert, l'État avait concédé l'exploitation de l'activité pêche à la Chambre de commerce et d'industrie, et l'exploitation de l'activité plaisance à la commune du Croisic. Le Conseil général a maintenu ces deux concessions. Ainsi, l'Ancienne Crieé et la Capitainerie appartiennent à la ville. La Chambre de commerce et d'industrie est propriétaire de la nouvelle criée, mais les quais sont propriété du Conseil général, et à ce titre, celui-ci est chargé de son entretien et des réparations importantes.

directeur des Moyens généraux en charge du Port. Toute question concernant la plaisance est soumise à l'avis d'un conseil d'exploitation de la régie, composé de dix-sept membres (cinq pour les trois associations de plaisance, deux pour les indépendants, un conchyliculteur et neuf

Saint-Jean-de-Dieu.) Les trois agents, plus un administratif à mi-temps, sont placés sous l'autorité du maire. Le bâtiment est propriété de la ville. Les missions de la Capitainerie sont essentiellement consacrées à l'entretien courant des pontons et l'accueil des visiteurs et

Le site Internet de plus en plus consulté

Depuis sa mise en ligne, le 2 avril 2009, le site institutionnel municipal a accueilli plus de 12 000 visiteurs et près de 72 000 pages ont ainsi été visitées. Les internautes surfent sur une moyenne de 6,02 pages par visite pour un temps moyen passé de 3 minutes. Il est à noter que plus de 72 % des visites se font à l'aide de moteurs de recherche mais que 15,22 % de celles-ci s'effectuent



en accès direct, merci donc aux fidèles lecteurs. La page de « Une » représente 36,49 % des consultations. La municipalité va poursuivre son effort en réactivité et informations. Prochainement une nouvelle présentation de la « Une » sera élaborée et vous pourrez aussi « feuilleter » le Croisic MAG comme une revue.

Adresse du site : www.lecroisic.fr



Entretien avec Mickaël Gauthier, adjoint au maire délégué à la Culture et aux Animations

« Animer culturellement Le Croisic toute l'année »

Mickaël Gauthier
adjoint à la Culture
et aux Animations



Le Croisic Mag: Quel est le projet culturel de la ville du Croisic?

MG: Nous l'avions annoncé lors de notre campagne électorale. Notre volonté est d'animer culturellement Le Croisic toute l'année et pour tous. Des jeunes aux moins jeunes. Des pratiquants réguliers aux pratiquants occasionnels. Des Croisicais aux touristes. Une politique culturelle est une entreprise de longue haleine, et j'ajouterai qu'au bout d'un an de mandat, nous commençons à voir les premiers résultats. Nous avons mis en place les « quais piétonniers », renouvelé les concerts estivaux, une pièce de théâtre, l'École du Cirque, redynamisé « Plumes d'Équinoxe », etc.

LCM: Pensez-vous que la politique culturelle de la ville soit trop populaire?

MG: Nous ne voulons pas hiérarchiser la culture en opposant la culture dite populaire à une culture supposée élitiste. Autrement dit l'art contre le divertissement. C'est un faux débat démagogique. Si la culture populaire se veut plus accessible à tous, cela ne la prive pas pour autant d'une vraie légitimité. Notre seul objectif

est de répondre à l'attente de tous les publics. Ainsi, nous souhaitons mettre en place de l'événementiel, du théâtre, des concerts mais aussi proposer au public des manifestations habituellement réservées à de plus grandes villes.

Car le public a aussi changé au fil des années au Croisic. L'arrivée de résidents secondaires ou la transformation de ces résidences en habitations principales sous l'effet du « Papy-boom » a aussi modifié le paysage culturel.

Ces nouveaux arrivants possèdent déjà de solides pratiques culturelles. Ils ont une véritable attente et se montrent très critiques dans le bon sens du terme.

LCM: Alors comment construire une offre culturelle de qualité?

MG: La qualité, que tout le monde souhaite, se définit trop souvent en creux par opposition à ce qui serait supposé « sans qualité », jugement purement subjectif. La qualité n'est pas obligatoirement liée à un contenu. Si l'on veut rester objectif, je placerai cette qualité sur la rigueur d'une démarche. Et puis, qui est qualifié pour définir cette qualité: le financier? Le commanditaire? L'intervenant artistique? Les pratiquants? Les publics? Il y a souvent confusion des genres et des rôles,

car d'une certaine manière aucun des protagonistes ne devrait être seul juge de cette qualité. Chacun est porté par des logiques contradictoires internes à sa propre démarche et externes avec les autres partenaires. Finalement, comment dessiner un projet culturel si ce n'est commencer par tenter de comprendre la démarche de l'autre?

LCM: Comment travailler entre la municipalité et les associations qui ont aussi leur vision de la culture?

MG: La politique culturelle menée par la municipalité ne s'oppose pas à celle des associations. Bien au contraire, elle se veut complémentaire. Chaque association apporte sa pierre à l'édifice culturel, encore une fois sans hiérarchisation. Ce n'est pas le discours de la municipalité d'opposer offre culturelle municipale et offre culturelle associative. Cela n'a pas de sens. Puisque chacun, se positionnant sur des créneaux différents, semble avoir trouvé son public. Je tiens d'ailleurs à souligner le travail remarquable des associations culturelles. La Ville, sans en être l'organisateur, est très souvent pour ne pas dire à chaque fois, le partenaire principal des manifestations culturelles des associations: que ce soit pour le festival du Film en octobre, ou dernièrement le festival de Piano classique remarquablement organisé par l'association Arts & Balises. La dimension créative d'un projet culturel est autant sociale qu'artistique. Tant mieux si toutes les facettes de la création sont présentes...

Quelques exemples de subventions exceptionnelles pour des projets exceptionnels.

Couture facile et création, 1 500 € pour l'exposition « Patchwork ».

Association « La Calebasse », 900 € pour « La Ronde des métiers ».

Association « Cinéma le Hublot », 2 500 € pour le festival du Film.

Association « Arts & Balises », 3 500 € (piano) pour le festival de Piano classique.

et pour tous »

Les Twins, un soir sur les quais...



LCM : Justement, quel est le soutien de la ville aux associations culturelles ?

MG : Les associations jouent un rôle important dans l'animation de notre cité, elles sont l'expression d'une citoyenneté active. Notre soutien et notre implication s'expriment en premier lieu par la mise à disposition gratuite de locaux dès lors que la manifestation n'a pas de caractère commercial ou lucratif. Nous pouvons également apporter notre soutien logistique: prêt de tables, de chaises, de barrières, de barnums, etc. dont le transport et parfois l'installation sont réalisés par le service logistique de la ville. Tous ces avantages en natures ne sont pas négligeables. J'ajouterais que sur certains projets exceptionnels, le conseil municipal a voté des subventions exceptionnelles. Mais face à la multiplicité des demandes de matériels, de personnel, de salles, notre rôle est de « choisir » les projets qui concourent à la satisfaction de l'intérêt général. Il n'existe qu'une seule Ancienne Criée, et notre matériel est limité. J'ajouterais que la ville a aussi des ambitions culturelles. Il nous faut alors concilier toutes ces demandes.

LCM : Quels sont les projets pour cette fin d'année ?

MG : « Plumes d'Équinoxe », le salon du livre, fin septembre, puis « Théâtre

en Automne » en novembre avec la participation de quatre troupes et le retour de Noël Blanc. Mais aussi l'exposition

« Femme, Femme, Femme... » par l'association Arts et Animation du 28 août au 6 septembre, à l'Ancienne Criée. Les conférences autour de La Bataille des Cardinaux et la grande exposition qui sera consacrée à cet événement du 7 novembre au 9 décembre à l'Ancienne Criée. Les journées du patrimoine, 19 et 20 septembre, dans toute la ville. Le festival de la Page à l'Image, organisé par l'association du Cinéma Le Hublot, du 6 octobre au 13 octobre et une grande exposition consacrée à la Bataille des Cardinaux durant tout novembre. La fin d'année s'annonce très riche culturellement, et 2010 commence à bien se dessiner...

Salon du livre « Plumes d'Équinoxe » 26 et 27 septembre - Ancienne Criée Thème : « Le Récit »

Deux invités d'honneur

Gilles Martin-Chauffier, rédacteur en chef de Paris-Match, auteur du « Roman de la Bretagne ».
Irène Frain, auteur de « Les Naufragés de l'île Tromelin ».

Un espace réservé à la bande dessinée

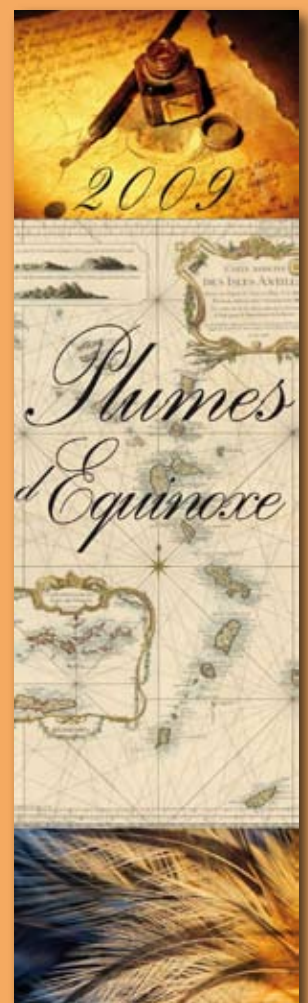
Exposition sur Hergé et les bateaux

- Le Sirius, chalutier commandé par le capitaine Chester dans « L'étoile mystérieuse » et que l'on retrouve dans « Le secret de la Licorne » et « Le trésor de Rackham le Rouge ».
- La Licorne, vaisseau du XVIII^e siècle, est contemporaine de ceux utilisés lors de la Bataille des Cardinaux.

Exposition de planches originales des albums de « Jean de la lande » et de « la ligue des Korrigans » de Xavier Husson.

Un espace lecture organisé par l'association Art & Balises.

Des comédiens professionnels liront des extraits de livres présents sur le salon.





Un premier bilan des trav

Le budget voirie représente 21 % du budget d'investissement de la commune soit 300 000 euros. Même somme pour le traitement des eaux pluviales. Voici un bilan de ce qui a déjà été fait et de ce qu'il reste à faire en matière de travaux de voirie, de réseaux d'eaux pluviales et d'éclairage public.

Remplacement de deux poteaux en béton par des candélabres métalliques sur le site de Port Val.

Automne 2009

Rajout de 50 mètres de tuyaux pour l'évacuation des eaux pluviales, impasse Saint-Louis.

Automne 2009

Création d'un réseau d'eaux pluviales rue des Goémoniers, rue de la Maison Rouge et rue du Cis.

Changement du projet du campanile et du clocher de l'église.

Remplacement de 5 mâts d'éclairage au village de Lamsac.

Automne 2009

Stade de la tri...

Changement de 4 mâts d'éclairage avenue des Moulins.

Renforcement de la signalisation horizontale au sol à Port Lin pour la sécurité des piétons.

cime

Estacade de Port Lin, remplacement de 35 grilles verrines de luminaires.

avenue des ar...
répartitions



Travaux de la commune

Suite aux travaux de réseau d'eaux pluviales, reprise de la chaussée, des bordures et trottoirs entre le carrefour rue Kervavid / rue Kervaudu jusqu'au rond-point Rohello.



Revêtement total de la place d'Armes avec une reprise des cheminements. Cap Atlantique en profitera pour enterrer sur le site les containers de tri sélectif des déchets en apport volontaire.

- ▷ Travaux Voirie
- ▷ Travaux Eaux Pluviales
- ▷ Travaux Eclairage
- ▷ Travaux Construction



Ponton Estacade SNSM, place d'Armes : mise en place de 2 mâts d'éclairage avec lanternes adaptées.



Création d'un réseau d'eaux pluviales pour le futur passage entre l'hôtel de ville et la rue de l'Église.

secteur de l'église.



Réfection des trottoirs rue du Traict, entre la rue des Canons et l'angle de la rue Barzile.

Constant Germon réparation de la toiture, des platelages, du chéneau, des bandeaux de ceinture, des contre-marches.



Réfection du cheminement et de l'éclairage du belvédère du Mont Esprit.

Construction d'un mur au carrefour de la rue Emmanuel Provost suite à l'agrandissement de ce dernier.



Le revêtement a été complètement refait par le Conseil général. Une chicane, avec un terre plein central, permet de réduire la vitesse avant le virage de la gare et de sécuriser la sortie du chemin des violettes. Tourner à gauche est désormais possible vers cette même voie lorsque l'on se dirige vers le centre du Croisic. Les bordures et trottoirs ont aussi été repensés. Les réseaux électriques sont effacés. La ville a acheté trois candélabres pour cette partie. Cet automne, des plots seront fixés sur la chaussée, depuis la rue Pierre et Marie Curie, afin de délimiter l'espace piéton et routier, et d'offrir une protection piétonne.

Reprise des enrobés rue Emmanuel Provost et réfection du rond-point de Gambetta / rue de Kernevel. Cette portion de voie est sécurisée grâce à des aménagements pour les passages piétons, avec abaissement des trottoirs, des ralentisseurs avec la signalétique adaptée et mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite grâce à des dalles podotactiles.



Revêtement du chemin du Pré du Pas, entre la rue des pluviers et la rue des Goélands.



Le RSA et le logement sont au cœur de l'actualité de la

Le revenu de solidarité active doit se mettre progressivement en place dans ces prochains mois. Parallèlement, la ville continue sa politique active en faveur du logement.



Depuis le 1er juin, le CCAS du Croisic s'implique dans la mise en place du revenu de solidarité active (RSA). Cette compétence pouvait être exercée par la Caisse d'allocations familiales, le Conseil général et les communes. « *Nous avons souhaité participer au suivi des dossiers. Nous sommes une ville où la convivialité est importante et nous souhaitons garder ce lien de proximité avec les familles en difficultés* » explique Michèle Quillard, le premier magistrat de la ville.

Le RSA est une nouvelle prestation sociale qui remplace les minima sociaux existants (revenu minimum d'insertion, allocation parents isolés). Il se substitue à des dispositifs d'intéressement temporaires au retour à l'emploi (prime de retour à l'emploi, prime forfaitaire de retour à l'emploi et intéressement proportionnel). Ce dispositif a pour objectif d'encourager l'exercice ou le retour à l'emploi (en garantissant que tout retour à l'emploi donne lieu, dans la durée, à une

augmentation de revenu), d'assurer aux bénéficiaires des moyens convenables d'existence pour lutter contre la pauvreté et de mieux accompagner le bénéficiaire vers l'insertion professionnelle.

Plus de 3,5 millions

Concrètement, le RSA se présente sous la forme d'un complément de revenu pour ceux qui travaillent (y compris pour les salariés en contrat aidé) mais dont les ressources n'atteignent pas un certain niveau variable selon la situation familiale. C'est aussi un minimum forfaitaire qui se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI) et à l'allocation de parent isolé (API) pour ceux qui ne travaillent pas. Les bénéficiaires sans activité ou qui ne tirent de leur activité que des ressources limitées auront droit à un accompagnement social et professionnel, pour faciliter leur recherche d'emploi ou consolider leurs capacités professionnelles.

Pour pouvoir prétendre au RSA, le

bénéficiaire doit être âgé de plus de 25 ans. Mais les personnes de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître peuvent aussi y prétendre. Plus de 3.5 millions de personnes sont concernées en France.

Logements sociaux

La municipalité poursuit son programme de construction de logements sociaux. Actuellement, la commune compte 188 logements sociaux, dont 168 en HLM et 20 au foyer logement au sein de l'hôpital intercommunal. Mais en septembre, 3 autres seront disponibles rue du Traict, 8 rue Emmanuel-Provost pour 2010, et démarrage, en novembre 2009, de la construction de 7 logements supplémentaires au lieu-dit La Maison Rouge. « *Ma volonté est très forte de poursuivre ce programme de construction de logements. La municipalité veut aussi faciliter l'accès à la propriété pour les jeunes ménages en créant dans l'avenir des réserves foncières* » insiste le maire, Michèle Quillard.

En 2007, les quinze communes membres de Cap Atlantique ont toutes approuvé un programme local de l'habitat. Les grands enjeux sont de loger les ménages locaux souhaitant accéder à la propriété, de loger jeunes et personnes âgées via du locatif en centre urbain et de développer le parc locatif public et notamment social.

Aides financières

Des possibilités sont aussi disponibles pour la mise en valeur des logements par le biais de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Cette action offre des aides financières et des conseils techniques pour encourager la réalisation de travaux dans des immeubles ou des logements de plus de quinze ans des particuliers. Ainsi, pour des travaux d'aide au maintien à domicile des personnes



politique sociale de la ville

âgées ou handicapées, des travaux de mise aux normes (assainissement, électricité), des travaux d'économie d'énergie ou des travaux favorisant l'offre de logements locatifs rénovés ou anciennement vacants, le particulier peut percevoir des aides financières délivrées par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH 44 et 56), des Conseils généraux de Loire-Atlantique et du Morbihan, de la communauté d'agglomération Cap Atlantique.

Ces aides vont de 20 % à 100 % des travaux suivant les revenus des demandeurs pour les propriétaires occupants, ou si le logement est conventionné après les travaux, l'engagement de location de 9 ans minimum pour les propriétaires de logements locatifs.

Une prime exceptionnelle est aussi attribuée pour la transformation de résidence

secondaire en résidence principale locative ou le changement d'usage en locatif.

Exemple d'un locatif de 53,42 m² (T3) aidé sur Guérande pour un loyer conventionné (350 €) sur 9 ans: travaux réalisés pour 41 859 €, l'ANAH verse 20 152 € et une éco-prime de 2000 €, le Conseil général et Cap Atlantique attribuent 3000 € chacun. Les travaux sont ainsi subventionnés à hauteur de 67 %, soit 28 152 €.

Une déduction forfaitaire de 45 % est aussi possible par la loi Borloo sur le logement ancien.

Pour tous renseignements: centre de l'habitat 02 40 44 99 64. Permanence d'information tous les jeudis du mois dans les mairies suivantes: à La Baule de 10h 00 à 12h 00, à Guérande de 13h 30 à 15h 00 et à Herbignac de 15h 30 à 17h 00.

CCAS, rue Jean-Jacques-Rousseau



Le CCAS, pièce maîtresse de la politique sociale de la ville

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées: aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

Il gère le service de portage à domicile, participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le Conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale. Il intervient également

dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune: secours d'urgence, prêts sans intérêt, etc. Il assure la gestion des logements d'urgence disponibles au centre-médico-social. Toutes les demandes de logements sociaux sont aussi centralisées par le CCAS.

Le CCAS intervient également dans le milieu scolaire. Il est le lien entre les écoles et la mairie, recense les travaux et les besoins en fournitures, gère la caisse des écoles, assure le suivi des cartes de transports scolaires, etc.

● Secours d'urgence

Tout au long de l'année, le Conseil d'administration du CCAS se réunit pour étudier au cas par cas les demandes d'aides sociales et délibère en fonction d'un certain nombre de critères: composition de la famille, nature de la demande, revenus et charges, antécédents. L'aide peut être directe pour la prise en charge totale ou partielle d'une facture, ou peut s'opérer par le biais d'un prêt remboursable sur une période plus ou moins longue suivant le montant.

● À la soupe!

En octobre, les bénéficiaires du portage à domicile pourront, s'ils le souhaitent, disposer d'un ajout de potage à leur plateau. Les repas sont préparés par l'hôpital intercommunal et sont distribués tous les jours de la semaine au prix de 8,15 €.

● Téléalarme

Les personnes âgées ou isolées, ou ayant une santé fragile, peuvent s'inscrire à la téléalarme. Ce dispositif, par le biais d'une montre-bracelet télécommandée, permet de déclencher une alarme en cas de soucis auprès de deux de vos proches. Inscription au CCAS. 9 € par mois pour les personnes non imposables. 18 € par mois pour les personnes imposables.

● Aide de subsistance ou aide alimentaire

Les personnes en grande difficulté peuvent bénéficier d'une aide par la Croix Rouge. Tous les 15 jours sauf en août. Approvisionnement par la banque alimentaire de Saint-Nazaire, salle du Lin.

● Restos du Cœur

Du 15 décembre au 15 mars, une distribution est organisée 1 fois par semaine et en été tous les 15 jours, salle du Lin.

● Clic

La ville participe au financement du centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic). Il répond aux besoins des personnes âgées et de leur entourage, pour rechercher une solution personnalisée dans l'éventail des prestations existantes (aide à domicile, soins, hospitalisation, téléalarme, livraison de repas, etc.).



« Pour que l'eau salée n'ait jamais le goût des larmes »

La SNSM du Croisic: sauver les vies humaines en danger en mer et sur les côtes.

La mission essentielle de la Société nationale des sauveteurs en mer du Croisic (SNSM) réside dans le secours bénévole des vies humaines en danger, en mer et sur les côtes. « *Le secours et l'assistance aux vies humaines sont bien sûr gratuits, mais le sauvetage des biens donne par contre lieu au remboursement des frais engagés selon un barème approuvé par le ministère en charge des Transports* » précise le président de la station SNSM du Croisic, Daniel Guillou.

sommes équipés de puissants projecteurs et de jumelles à vision nocturnes » remarque Benoît Vigouroux, membre de la SNSM et conseiller municipal.

2008, la SNSM a effectué 47 sorties « *Nos professionnels ont une grande connaissance de la mer mais il est important que notre équipage reste performant et préparé si nous voulons appareiller en 15 minutes, 24 heures sur 24, toute l'année.* » souligne Daniel Guillou.



**Daniel Guillou, président de la SNSM du Croisic
Benoît Vigouroux, sauveteur et conseiller municipal**

Pour accomplir sa mission de service public, cette association, reconnue d'utilité publique, dispose d'un canot tout temps de 2 fois 450 chevaux allouant une vitesse de 22 nœuds (+ de 40 km/h), d'un Zodiac embarqué sur le canot, et d'un Zodiac comme outil de formation ou d'intervention légère.

Les interventions se font sur appel du Cross Etel (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage régional de la pointe de Penmarch à la frontière espagnole). Placés sous la responsabilité du préfet maritime, les 5 Cross de France métropolitaine réceptionnent et centralisent toutes les alertes. Ils peuvent faire appel à tous les moyens de l'État: affaires maritimes, marine nationale, gendarmerie, protection civile et canots et vedettes de la SNSM. Le Cross choisit l'interlocuteur privilégié en fonction de l'importance du sinistre. « *La nuit, c'est souvent la SNSM qui intervient. Nous*

Comme toutes les stations SNSM, la station du Croisic est autonome. À charge pour elle de trouver ses financements. « *Nos recettes sont pour 20 % issues de subventions des communes, de la région ou du département, d'ailleurs, la ville du Croisic est la plus généreuse. Le reste est réparti entre les dons privés, les participations des associations organisant des manifestations à notre profit et les ventes de la boutique de nos Abeilles* » explique le président. Un des gros postes de dépense est l'achat de carburant, même si celui-ci est pris en charge aux deux tiers par la coopérative maritime. En 2010, la SNSM du Croisic doit faire face à de gros investissements: l'achat de son gros zodiac et l'amélioration de l'outillage.

Le 15 août dernier, lors de la fête de la mer le groupe de 5 musiciens « Dégâts d'chez nous » a remis un chèque de 8 000 € au profit de la SNSM grâce à la vente de leur CD de chansons de marins.

Fusion en 1967

La sauvegarde de la vie humaine le long des côtes françaises est apparue depuis très longtemps, mais jusqu'en 1865 elle n'avait intéressé que des hommes de bonne volonté, agissant en ordre dispersé et n'ayant pu rassembler que des moyens très modestes. À cette époque il n'existait le long des côtes françaises que 7 canots de sauvetage appartenant à 7 sociétés différentes dont la doyenne, fondée en 1824, la Société humaine et des naufragés de Boulogne.



Le canot des sauveteurs en mer du Croisic

Dès 1854, un peintre de Marine, Théodore Gudin, qui avait perdu un frère dans un naufrage, alors que le moindre engin eût pu le sauver, avait suggéré la création d'une société unique qui absorberait les sociétés existantes et mettrait en place le long des côtes de France autant de stations que nécessaire pour assurer la sauvegarde des vies humaines.

En 1865 fut fondée la Société centrale de sauvetage des naufragés et en 1873, la Société des hospitaliers sauveteurs bretons. La fusion de ces deux sociétés donna naissance à la SNSM en 1967.





OPPOSITION

Liste LE CROISIC SOLIDARITÉS

Le fait le plus marquant depuis notre tribune libre du magazine n° 2 (mai 2009) est bien sûr le dossier criée qui a connu un développement spectaculaire avec une manifestation réunissant plus de 500 Croisicais, pêcheurs, conchyliculteurs, familles, commerçants et élus de toute la région. Tous ensemble pour dire non à la fermeture de notre criée.

Qu'en est-il aujourd'hui?

La Chambre de Commerce et d'Industrie reste sur sa position de se désengager. Le Conseil général propose de rencontrer les pêcheurs afin d'examiner les nouvelles propositions (création d'une coopérative). Enfin, dernière information transmise par le 1er adjoint lors du dernier conseil municipal, le préfet semble avoir une nouvelle approche du dossier.

Il faut attendre maintenant le résultat de l'audit commandé par la majorité

municipale. Nous souhaitons que cette étude soit rendue publique et qu'elle fasse l'objet d'un débat au conseil municipal.

Sur ce dossier, nous devons être solidaires des pêcheurs, mais aussi des employés de la criée et de tous les professionnels (mareyeurs, mécaniciens, etc.). Nous devons aussi être vigilants car nous ne sommes pas à l'abri d'un mauvais coup; le port, le Traict mais également le bâtiment de Pen Bron qui va encore perdre une dizaine de lits en janvier 2010, sont autant de sites remarquables et remarqués par certains promoteurs qui se verraient bien transformer le Traict en vaste terrain de jeux nautiques et le port en garage à bateaux pour milliardaires.

Autre dossier important pour les mois à venir, l'établissement du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Les Croisicais auront la parole par le biais de l'enquête publique et

de réunions d'information. Nous serons très vigilants sur ce dossier. Au chapitre des mauvais coups de l'été, la majorité municipale a décidé de faire payer les photocopies pour les associations. Que serait la vie de notre commune sans ces associations et leurs bénévoles qui chaque jour donnent de leur temps pour la communauté?

Brève de l'été:

Après les 300 000 euros pour la transformation du bâtiment, rue de la Duchesse Anne, en bureaux pour la police municipale, la majorité a voté, au dernier conseil un investissement de 200 000 euros pour l'office du tourisme qui s'installera rue du Pilori.

Les élus de la liste Le Croisic Solidarités vous souhaitent une bonne fin d'été et restent à votre disposition.

Liste MIEUX VIVRE AU CROISIC

Après un mois de Juillet moyen tant au niveau du temps que de la fréquentation, le mois d'Août est arrivé avec son flot de touristes. Tous adorent le Croisic, mais déplorent les difficultés de circulation. À quand un plan de circulation viable faisant cohabiter, dans des conditions de sécurité optimales, les vélos et les voitures? Un soir sur les quais remporte un succès, dommage que la problématique du stationnement n'ait pas été traitée en amont et que des solutions de repli n'aient pas été prévues.

Des investissements encore des investissements. La majorité a décidé de délocaliser l'Office de Tourisme, rue du Pilori. Nous sommes opposés à ce projet pour les raisons suivantes: des surfaces identiques à l'actuelle structure, un emplacement difficilement accessible:

pas de stationnement à proximité, accès difficile pour les handicapés. Un investissement de 200 000 € injustifié qui vient se rajouter au 300 000 € engagés pour les locaux de la Police Municipale.

Aucune perspective dans les projets, le patrimoine libéré reste inoccupé. En parallèle, de nouvelles études sont lancées: création d'une salle polyvalente (frais d'études: 30 000 €).

Dans un contexte économique tendu, la majorité actuelle devrait être moins ambitieuse. N'oublions pas que tout projet à un impact certain sur la fiscalité locale. Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la capacité des services à pouvoir mener, dans de bonnes conditions, tous ces projets.

La qualité de vie au Croisic nous tient très à cœur (port de pêche, vie associative,

environnement). Entre autres, il convient de travailler, dès à présent, sur les normes européennes en matière de qualité des eaux de baignade qui seront plus sévères, avec les institutions référentes (CAP Atlantique).

Notre but: défendre les intérêts des Croisicais.

Convaincus du bien-fondé de nos interventions, nous continuerons à étudier avec toute l'attention qu'il se doit l'ensemble des dossiers proposés par la majorité.

Bonnes vacances à tous.

Bureau des élus « Mieux Vivre au Croisic »
- E. Mahé – D. Guitton – Th. Blanchet – M. Le Dour
Mail: mieuxvivreaucroisic@lecroisic.fr

Découverte du Thésée, dernier vaisseau perdu de la Bataille des Cardinaux

Parmi les différentes suggestions proposées pour commémorer le 250^e anniversaire de la bataille des Cardinaux, celle d'associer la Ville du Croisic à la recherche du dernier vaisseau perdu en 1759 s'est vite imposée... Le projet n'était pourtant pas dénué de risque, car l'engagement de la municipalité et le vif intérêt que le projet suscitait dans la région, auraient pu être déçus si les recherches n'avaient pas abouti.

Le samedi 13 juin, l'équipe copilotée par Jean-Michel Eriau prenait la mer dans un état d'esprit où la confiance se mêlait à l'appréhension d'un échec possible. La météo était favorable pour quelques jours et l'équipe de bénévoles venus de toute la Bretagne réunissait les meilleures compétences souhaitées pour réussir, mais

Cette surface a été parcourue méthodiquement par « profils » de 50 mètres de large et prospectée à l'aide de magnétomètres, appareils qui permettent de détecter les masses métalliques enfouies. Le 14 au matin une anomalie magnétique très significative est enfin révélée à une profondeur de 20 mètres. Elle correspond

son du bois et parfois du fer représentatifs de la structure du vaisseau.

Le cahier des charges du ministère de la Culture limite l'intervention à la découverte de l'épave.

Un unique sondage au point le plus haut de l'épave, sous moins de 80 cm de vase, est pratiqué. Très vite le trou creusé à l'aide

d'un petit aspirateur de sédiments laisse apparaître du bois qui appartient à la structure du vaisseau.

La mission est accomplie, le Thésée est retrouvé. Un échantillon de bois est prélevé pour en acter la découverte.

Les sondeurs à haute fréquence dessinent alors le contour de



Le 14 juin 2009, le Thésée, dernier vaisseau perdu de la bataille des Cardinaux, était retrouvé par l'équipe de Jean-Michel Eriau et Jean-Michel Keroullé.

le succès était loin d'être garanti.

Les premières heures ont été celles de la déception et du désarroi. Des ancres trouvées par des pêcheurs de La Turballe à proximité de l'aire de prospection permettaient de penser que l'épave du Thésée livrerait rapidement le secret de sa position. Cette piste s'est rapidement avérée être un leurre et les recherches ont repris dans la logique des renseignements qui avaient déjà permis il y a 25 ans la découverte du Superbe, vaisseau qui avait sombré dans les mêmes conditions que le Thésée. La connaissance de la position du Superbe et l'analyse des points faits au lendemain de la bataille par un capitaine anglais qui relevait la position des mâts des vaisseaux coulés, ont permis de définir une aire de recherche circonscrite à quelques centaines de mètres.

en intensité à celle observée sur l'épave du Superbe c'est-à-dire à la présence d'une masse d'au moins 400 tonnes de fer représentative des canons et autres ancres qui armaient le vaisseau.

Une quête de 30 ans

Le fond est plat et le sondeur ne laisse apparaître aucune saillie, aucun « tumulus », pouvant révéler la forme d'une épave. Une première équipe de plongeurs confirme cette observation. Le Thésée, comme le Superbe, est enfoui sous les sédiments.

Une seconde équipe, munie de tiges métalliques de trois mètres de long entreprend alors un sondage manuel au point le plus fort de l'anomalie magnétique. Ses observations conduisent à des perspectives plus optimistes car la sonde manuelle renvoie clairement à l'impact le

l'épave et précisent que la profondeur d'enfouissement est inférieure à celle observée sur le site du Superbe, les sédiments y sont moins liquides et augurent favorablement des travaux ultérieurs.

Dans les mois à venir le Département de recherche archéologique subaquatique sous-marine (Drassm) du ministère de la Culture dépêchera ses archéologues qui évalueront le potentiel du site et détermineront la suite qui sera donnée dans le cadre d'éventuelles fouilles.

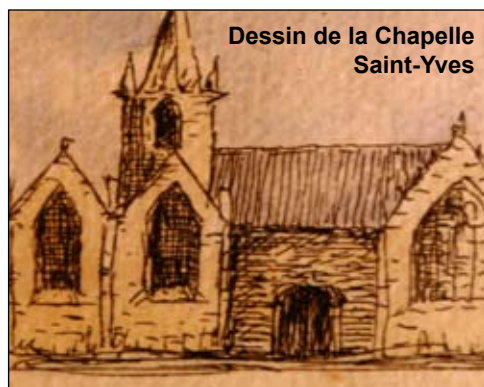
Cette découverte est l'aboutissement de près de 30 années d'une quête qui a permis de localiser les épaves des vaisseaux perdus au large de nos côtes obéissant ainsi au devoir de mémoire et rendant un ultime hommage aux 2 500 marins qui ont péri au cours de cette bataille.

Jean-Michel Eriau

Le Croisic autrefois par Laurent Delpire (écrivain - historien Croisicais)

Les Protestants du Croisic

Sur les traces des protestants du Croisic, souvenirs où la ville du Croisic joua un rôle important dans le développement du protestantisme local.



Dessin de la Chapelle Saint-Yves

En raison de son activité maritime, Le Croisic entretient au XVI^e siècle des liens commerciaux avec les pays du Nord : Angleterre, Pays-Bas, Allemagne, Scandinavie où les théories de Luther se sont implantées. Les capitaines de navires étrangers y font escale. Dès 1535, le vicaire perpétuel de Notre-Dame-de-Pitié constate dans six ou sept familles de négociants locaux une abstention croissante des pratiques du culte catholique.

François d'Andelot marié à Claude de Rieux devient en 1558 le puissant seigneur de la Roche Bernard ; le frère de l'Amiral de Coligny est rallié à la Réforme. Il convoque sa baronnie au château de la Bretesche et fait de nombreux adeptes. Il se donne pour but d'amener le sud du pays de la Roche Bernard à la Religion Réformée. En concertation avec les Ducs Bouays de Baulac, seigneurs de Careil, d'Andelot choisit d'agir au Croisic, où il y a « une belle moisson à cueillir » : décision qu'éclaire le texte de T. de Bèze, ami de Calvin. : « On prêcha au Croisic, tant à cause de la fréquentation du dit lieu qui est un port de mer que pour n'y avoir ni abbaye, ni église cathédrale, ni collégiale... ». Les pasteurs Jean Carmel, dit Fleury et Loiseleur de Villiers sont les « ouvriers » de cette mission.

Carmel arrive au Croisic le 12 avril 1558. Il prêche d'abord au château puis en l'église Notre-Dame-de-Pitié. Les autorités

catholiques réagissent. Le 7 juin 1558, jour de la Fête-Dieu, Antoine de Créqui, évêque de Nantes, officie à Notre-Dame et pour expier le sacrilège du prêche de Carmel ordonne une procession solennelle dans les rues tendues de draps blancs. Guillaume Le Roy, un Réformé, « l'un des marchands les plus apparents de la ville », n'ayant pas voulu « tendre », la foule, échauffée par l'évêque et les distributions de vins, déclenche une émeute. On lance l'assaut contre la maison où les Calvinistes se sont réfugiés. Le canon tire 500 coups hypothétiques, les Réformés s'enfuient à Careil. Bilan : 3 tués dont un prêtre et cinq demeures pillées. Malgré cette échauffourée, le droit de penser au Croisic est, pour l'essentiel, respecté.

Saint-Barthélemy

Le 17 janvier 1562, l'édit de St Germain autorise l'exercice du protestantisme. Ce même mois au Croisic, le pasteur Louveau célèbre à la chapelle Saint-Yves (détruite à la Révolution) un mariage dans la famille Le Roy. Des catholiques y assistent. La chapelle étant trop petite pour contenir l'assistance, le pasteur entraîne le public à Notre-Dame-de-Pitié et monte en chaire. Les catholiques scandalisés par le sacrilège s'enfuient. La chaire profanée sera abattue et brisée comme « prostituée au mensonge et à l'erreur ».

La Saint-Barthélemy en 1572 provoque le départ de quelques familles en exil à Jersey, à La Rochelle, etc. En 1576, le traité de Beaulieu rétablit l'exercice du culte. La région compte alors une soixantaine de familles protestantes. Parmi elles, des marins vite convertis mais dont la défection peut être soudaine car ils restent au fond d'eux-mêmes fidèles aux structures catholiques. On relève des noms d'armateurs (Trimault, Le Roy, Pesdron), des marchands (de Genes), des robins, des notaires, des nobles

(Bouchard, Quello, Yviquel, Jollan des Roches, Gentilhomme). Au début du XVII^e siècle, les communautés catholique et protestante vivent une coexistence pacifique. Ainsi le 27 novembre 1601 : le pasteur Oyseau célèbre le mariage de Jeanne Quello avec Etienne Lemaistre, « une multitude de peuples s'y retrouve, tant d'une religion que de l'autre ».

Le pouvoir royal resserre son étau

En 1602, les protestants ont l'autorisation de célébrer dans la chapelle Saint-Yves et d'établir un cimetière. Cette tolérance présente aux yeux de la hiérarchie catholique certains risques, la versalité d'une partie de la population peut la faire basculer dans le camp huguenot. Pour contrebalancer l'influence protestante, les Capucins, prédicateurs doués, installent en 1619 un couvent dans la ville. Leur pouvoir exaspère-t-il les réformés ? Le 3 mai 1626, Maître Jollan des Roches, protestant, traverse à cheval une procession suscitant l'indignation des autorités religieuses et des fidèles. Ces provocations alarment le pouvoir. Le prêche des pasteurs est interdit. Les Réformés demandent alors l'autorisation de célébrer le culte au village de Pélamer mais les catholiques arguent que ce lieu est trop près de la côte et pourrait donner aux Réformés le moyen d'accomplir de mauvais desseins. Le pouvoir royal resserre son étau ; à l'interdiction du culte protestant public s'ajoute en 1665 l'interdiction de célébrer dans les maisons particulières. Ces difficultés incitent la plupart des Réformés à quitter Le Croisic. À la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685, ils sont peu nombreux en presque-île. Les abjurations se multiplient.

En 1763, date de l'érection du Croisic en paroisse, le secrétaire délégué de Guérande peut affirmer : « Il n'y a plus de protestants dans la circonscription ».



ÉNIGMES - CHARADES

Un bateau ancré dans un port a sur son flanc droit une échelle de coupée. À marée basse, il y a 15 échelons hors de l'eau. Sachant que la marée monte de 30 cm par heure et que les échelons sont distants entre eux de 10 cm.

Combien y aura-t-il alors d'échelons hors de l'eau après 3 heures de marée montante ?

Le bateau monte en même temps que la marée, il flotte à la surface de l'eau. Donc le nombre d'échelons hors de l'eau sera toujours le même

Je suis le début de l'éternité,
La fin de l'espace,
La naissance de chaque espèce,
La mort de toute race.

La lettre e

Je suis le blé et le sel de la terre
Je peux compter le temps
Sombrier dans la folie
Ou tomber en poussière.

Le grain

Dans une pièce, il y a trois ampoules éteintes.
Dans le couloir, il y a les trois interrupteurs qui permettent de les allumer.
Depuis le couloir, il est impossible de voir les ampoules.
On a le droit d'aller une seule fois dans la pièce.
Peut-on retrouver quel est l'interrupteur de chaque ampoule ?

Appuyer sur un premier interrupteur et attendre 2 minutes. Puis éteindre. Appuyer sur un second interrupteur. Aller dans la pièce. L'ampoule chaude correspond au premier interrupteur, l'ampoule allumée au second et la troisième ampoule correspond évidemment à l'interrupteur que l'on n'a pas manipulé

Nous sommes deux sœurs,
Nous sommes fragiles,
Mais à nous deux,
Nous pouvons faire disparaître le monde.

Les paupières

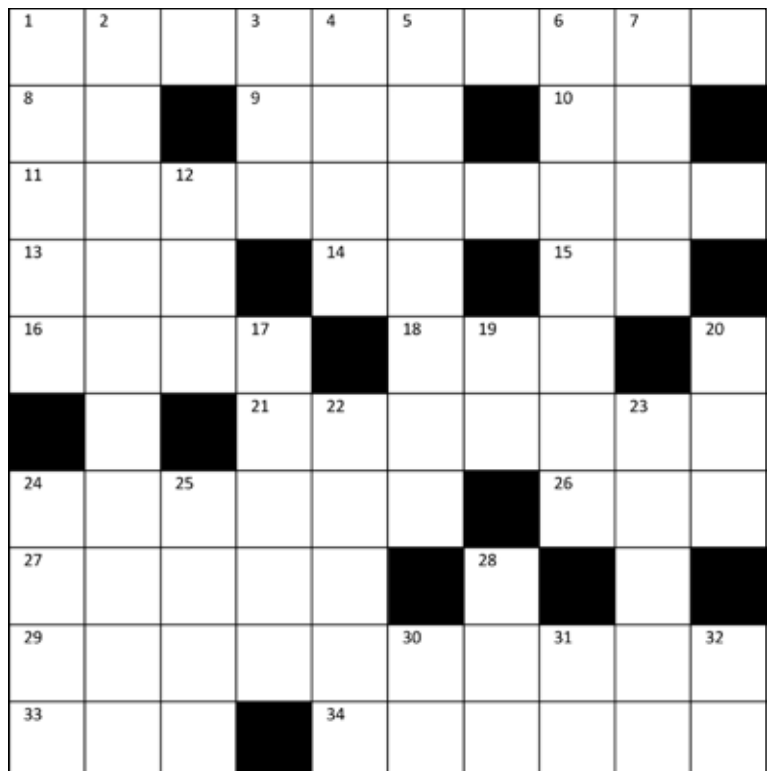
Quai du Port Ciguet



MOTS CROISÉS

Horizontalement
1 Service fourni
8 Vache sacrée
9 À travers
10 Connu
11 Instrument pour dépouiller les arbres
13 Allongé chez la girafe
14 Pronom
15 Article
16 Situation
18 Port de Finlande
21 Grand rapace
24 Gorgés d'eau
26 Plaisante
27 Conserver
29 Scanners
33 Enzyme
34 Morte en peinture

Verticalement
1 Orfèvre des mots
2 Automatiques
3 Circuit belge
4 Adverbe de quantité
5 Petits objets en forme d'arme courbée
6 Cabinet de consultation
7 Entendue
12 Regimba
17 Mises à mort
19 Symbole chimique
20 Adresse
22 Poignard
23 Canard sauvage
24 Affluent du Pô
25 Boîte de choix
28 Vase
30 A toi
31 Grecque en mouvement
32 Réfléchi





BLOC NOTES AUTOMNE 2009

**7 novembre au 9 décembre
exposition
250^e anniversaire de
La Bataille des Cardinaux
Ancienne Criée**

Septembre 2009

28 août au 6 septembre

Exposition « Femme, Femme, Femme... » le regard des artistes vers la femme, par l'association Arts et Animation - Ancienne Criée

3 septembre

Conférence « Carnet de route » : 15 jours de voyage au Guatemala - 21 h foyer municipal

4 septembre

Les vieux Métiers de la Mer - place Dinan - 18 h à 20 h

6 septembre

Pinceaux et Palettes en Folie, par l'association Arts et Animation - Ancienne Criée

18 septembre

Conférence « la recherche archéologique sous-marine en France » - 18 h - salle des fêtes

19 et 20 septembre

Journées Européenne du Patrimoine

26 et 27 septembre

Plumes d'Equinoxe - rencontres autour du livre - Ancienne Criée

Octobre 2009

4 octobre

7^e édition du marathon de la Côte d'Amour

6 au 13 octobre

Festival du film « De la Page à l'Image » - Cinéma Le Hublot

10 au 16 octobre

Saveurs d'Octobre - Ancienne Criée

17 octobre

Conférence « Bilan des recherches archéologiques sur le Thésée » - 18 h - salle des fêtes

24 au 26 octobre

Marché du Chocolat et des Saveurs - Ancienne Criée

31 octobre au 1^{er} novembre

Marché des Potiers - Ancienne Criée

Novembre 2009

1^{er} novembre

Cérémonie du 1^{er} novembre

6 novembre au 8 novembre

Théâtre en Automne « L'Envers du décor » par l'Atelier Théâtre du Grand Traict

7 novembre au 9 décembre

Exposition pour le 250^e anniversaire de la Bataille des Cardinaux - Ancienne Criée

14 novembre et 15 novembre

Théâtre en Automne - « Presse Pipole » par la troupe d'Yvias - salle des fêtes

11 novembre

Cérémonie du 11 novembre

20 novembre

Conférence « Quiberon Bay, 20 novembre 1759, victoire anglaise » - 18 h - mairie salle du Soleil Royal

21 novembre et 22 novembre

Théâtre en Automne - « Salle attente » par l'amicale laïque de Batz-sur-Mer - salle des fêtes

27 novembre au 29 novembre

Théâtre en Automne - « Sacha dans tous ses états » par le Théâtre Ad'Hoc - salle des fêtes

Décembre 2009

4 décembre et 5 décembre

Théléthon

19 décembre et 22 décembre

Marché de Noël et village de Noël

décembre

Noël Blanc